

La Recherche Généalogique en Charente.

Publication de l'Association
Généalogique de la Charente

N° 148 Déc. 2014

Sommaire :

PH. PIAUD - Edito.....	01
M. LOTTE – Le Centre Psychothérapique de la maison de santé de Breuty – 1 ^{ère} partie.....	02
J. JONQUET – Les DUMAS de Condac-Bioussac au Chili	10
PH. PIAUD – Exemple de création d'un village en Charente au 16 ^e	11
J. COMBEAU - Pierre GAUTIER le cadet Sieur DE BEAUVAIS (de La Couronne) A LA HULPE (Bruxelles)	19
J.P. & A. SALEUN – Les premiers jours de la Grande Guerre.....	26
B. BORDIER & CH. RIMBAUD – A propos des De Barbezières, branche de Montigné	28
L. BERTRAND – Une page du Folklore Charentais - Le Culte des Fontaines.....	29
B. BORDIER – La cousinade de Juillé.....	33
AGC – Les grandes dates de l'état civil.....	35
B. LERISSON – Carnets de guerre de Jean Alexandre BERTAUD.....	37
Ascendance & Compléments.....	42
Assemblée Générale Ordinaire 2014.....	48
Bulletin d'adhésion / ré-adhésion 2015.....	50
Nouvelles de l'AGC et d'ailleurs	51
Lu pour Vous.....	53
Publications	56

-0-

Prix au numéro : 8 euros

(+ Éventuellement frais d'envoi)

-0-

Ce numéro a été réalisé par
La Commission Bulletin

J. CHEVALLIER, Ph. PIAUD, B. VEILLON,
J.-C. MIGNON, P. FREBOT.

Avec la collaboration de J. VRIET
(Questions... et réponses)

B. LERISSON
(Lu pour Vous)

-0-

Directeur de la publication : **P. FREBOT**

Dépôt légal Novembre 2014

ISSN : 0761 – 7453

IMPRIMERIE VALANTIN.G

407 704 865 00028

16340 L'Isle-d'Espagnac

Comment peut-on s'insérer dans une association ?

Beaucoup de nouveaux adhérents de l'AGC nous posent la question suivante : « que puis-je faire pour vous aider ? ». Avant d'y apporter une réponse, il faut dans un premier temps que chacun s'interroge sur ses capacités, son temps disponible mais aussi ses goûts personnels.



Les capacités requises en généalogie sont diverses. Par exemple, pour réaliser des relevés d'actes, il faut des compétences en paléographie qui ne s'acquièrent qu'au bout de longues heures de lecture de textes anciens ; une bonne connaissance du secteur étudié (villages, patronymes) est également très utile pour déchiffrer plus facilement les écritures récalcitrantes ou pour décrypter les orthographes fantaisistes. La création et la gestion d'un site et d'une base de données tels que ceux de l'AGC requièrent des compétences en informatique très pointues, bien au-delà de la simple connaissance des logiciels de traitement de texte ou des tableurs. Dans les capacités, j'inclus aussi l'origine géographique des adhérents : quand on habite à 500 km de la Charente, on peut maintenant réaliser des dépouillements grâce à la numérisation des documents, mais il apparaît très difficile de participer au Conseil d'Administration, de gérer le local d'Angoulême ou d'organiser toutes les activités proposées pour les adhérents charentais.

Le temps à accorder à une association est difficilement évaluable au préalable : quand on accepte de réaliser une tâche, on pense y consacrer une heure par jour et on s'aperçoit parfois que deux, voire trois heures quotidiennes sont nécessaires. Et ce temps varie suivant les individus, leur façon de travailler, leur plus ou moins grand perfectionnisme. Les adhérents nouvellement retraités (et ils sont légion) pensent parfois que leurs disponibilités sont illimitées. Mais, quand il faut jongler entre plusieurs associations et les tâches domestiques, la limite arrive très vite, sans parler de la fatigue physique ou morale. Ainsi, au départ, il vaut mieux avoir des ambitions modestes !

Enfin, **les goûts personnels** doivent servir de guide. Quand on adhère à une association, il s'agit d'une démarche volontaire, donc forcément guidée par un plaisir personnel. Les contraintes observées doivent être très largement compensées par le contentement obtenu. Pour participer durablement à l'association, chacun doit choisir les activités qui lui plaisent le plus : dans le cas contraire, les frustrations conduisent inévitablement à un désengagement de l'adhérent. Beaucoup de membres actifs font preuve d'un grand dévouement mais trouvent en même temps un contentement personnel à aider les autres.

En conclusion, mon but n'est évidemment pas de décourager les indispensables bonnes volontés, mais seulement de permettre aux nouveaux adhérents de s'insérer sereinement dans notre association.

Philippe PIAUD